

PROCÈS DE DEUX MARAUDEUSE.EUR.S



Le jeudi 13 février prochain, deux maraudeuse.eur.s passent en procès au tribunal de Gap pour « outrage sur agents » et « refus de signalétique» suite à une maraude effectuée le 26 novembre dernier. Ce procès s'inscrit pleinement dans le contexte de répression qui existe aujourd'hui aux frontières et partout ailleurs, sur les personnes en soutien mais aussi et surtout sur les migrant.e.s.

Effectivement, les intimidations et la répression qu'exerce l'État sur les personnes solidaires à travers des contrôles ciblés, des amendes, du harcèlement policier, des procès,etc., ne sont qu'une petite partie de l'arsenal de répression mis en place par les autorités dans le cadre des politiques anti-migratoires. Les contrôles au faciès, les tabassages et vols de la part des flics, le parcours du combattant en préfecture, la non prise en charge des mineurs dans certaines villes, l'enfermement en CRA (Centre de Réention Administratif) dans des conditions atroces, les expulsions réalisées « parce que ton pays n'est pas considéré comme suffisamment dangereux » ou alors juste que la France s'en fout. Tout ceci est le quotidien que peuvent vivre les gens arrivant ici sans les bons papiers.

Ces répressions orchestrées par l'État et mises en place par le duo Police-Justice semblent viser toutes les personnes et organisations considérées comme indésirables, toutes les formes de solidarités n'étant pas au profit de leur nation, toutes les formes d'actions ne s'inscrivant pas dans leur patriotisme.

Face à ces politiques mortifères, continuons à nous organiser !

**Rendez-vous Jeudi 13 février dès 8h30
devant le tribunal de GAP
Feu aux frontières**

PROCÈS DE DEUX MARAUDEUSE.EUR.S



Le jeudi 13 février prochain, deux maraudeuse.eur.s passent en procès au tribunal de Gap pour « outrage sur agents » et « refus de signalétique» suite à une maraude effectuée le 26 novembre dernier. Ce procès s'inscrit pleinement dans le contexte de répression qui existe aujourd'hui aux frontières et partout ailleurs, sur les personnes en soutien mais aussi et surtout sur les migrant.e.s.

Effectivement, les intimidations et la répression qu'exerce l'État sur les personnes solidaires à travers des contrôles ciblés, des amendes, du harcèlement policier, des procès,etc., ne sont qu'une petite partie de l'arsenal de répression mis en place par les autorités dans le cadre des politiques anti-migratoires. Les contrôles au faciès, les tabassages et vols de la part des flics, le parcours du combattant en préfecture, la non prise en charge des mineurs dans certaines villes, l'enfermement en CRA (Centre de Réention Administratif) dans des conditions atroces, les expulsions réalisées « parce que ton pays n'est pas considéré comme suffisamment dangereux » ou alors juste que la France s'en fout. Tout ceci est le quotidien que peuvent vivre les gens arrivant ici sans les bons papiers.

Ces répressions orchestrées par l'État et mises en place par le duo Police-Justice semblent viser toutes les personnes et organisations considérées comme indésirables, toutes les formes de solidarités n'étant pas au profit de leur nation, toutes les formes d'actions ne s'inscrivant pas dans leur patriotisme.

Face à ces politiques mortifères, continuons à nous organiser !

**Rendez-vous Jeudi 13 février dès 8h30
devant le tribunal de GAP
Feu aux frontières**